

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 4 octobre 2021 à 19 heures au centre communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Cynthia Therrien-Samson
François Poirier
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Duguay Cormier est également présente. Les postes de conseiller numéro 2 et 5 sont vacants.

.....

222-10-2021 OUVERTURE DE LA SÉANCE
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

223-10-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....

224-10-2021 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2021
Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 7 septembre 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 7 septembre 2021.

.....

225-10-2021 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2021
Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 27 septembre 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 27 septembre 2021.

.....

226-10-2021 APPROBATION DES COMPTES À PAYER
Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 110 158.75 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Annick Duguay Cormier		612.02 \$
Anouck Goulet , artiste-peintre		400.00 \$
ARC Document Solutions		525.25 \$
Aréo-Feu Ltée		13 031.74 \$
Arpo Groupe-Conseil		4 334.27 \$
Christian Fugère Entrepreneur Électricien		1 253.96 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	990.91 \$ p	
Distributions Leblanc Inc.		403.34 \$
Les Entreprises JM Arsenault inc.		69.13 \$
Financière Banque Nationale		22 031.20 \$
Forets Star Inc.		689.85 \$
Gaspésie Diesel		1 169.60 \$
Gaz Bar Caplan Mécanique Sport inc.		31.04 \$
Globalpayments direct inc.	35.42 \$ p	
Harnois Énergies Inc.		1 349.70 \$
Hydro-Québec	717.45 \$ p	
Iris Technologies Inc.	23.00 \$ p	
Laurent Goulet & Fils inc.		6 419.89 \$
Location Moreau inc.		632.31 \$
M.J. Brière Inc.		182.80 \$
Morrissey informatique		151.77 \$
MRC de Bonaventure		15 466.56 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		4 577.51 \$
Nivelage St-Onge (9430-4797 Québec inc.)		315.61 \$
Pat Rénovation		5 260.11 \$
Paul Equipment & Son (2008)		4 599.00 \$
PG Solutions		4 760.91 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		1 357.04 \$
Postes Canada	67.05 \$ p	317.33 \$
Quincaillerie Arsenault Enr		161.58 \$
Réjean Poirier		36.98 \$
Service financiers de lage landen	119.57 \$ p	119.57 \$
Soudure Caplan Inc		782.47 \$
Télécommunications de l'Est		1 177.83 \$
Transport Patrick St-Onge (9263-9020 Québec Inc)		1 287.72 \$
Les Transporteurs en vrac de Bonaventure		2 163.73 \$
Ville de New Richmond		634.06 \$
Visa Desjardins		100.00 \$
Remises gouvernementales		11 799.47 \$

.....

227-10-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 66 430,83 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Nivelage St-Onge (9430-4797 Québec inc.)		701.35 \$
AGAT Laboratoires LTD		1 939.32 \$
AGP Assurance		220.00 \$
Bell mobilité	54.00 \$ p	
Bouffard Sanitaire		80.48 \$
Campor		338.03 \$

Dépanneur le Duo Inc.		397.61 \$
Financière Banque National	14 381.48 \$ p	
Gaspésie Diésel Inc.		325.96 \$
GBI expert-conseils inc.		4 920.93 \$
Globalpayments direct inc.	44.49 \$ p	
GLS Logistics		192.87 \$
Groupe Négotel		102.35 \$
Harnois Énergies		4 749.35 \$
Hydro-Québec	7 008.92 \$ p	
Quincaillerie Arsenault Enr.		13.55 \$
Quincaillerie Robichaud inc.		54.00 \$
La Coop Purdel		26.42 \$
Leblanc environnement		1 399.08 \$
Les Distributions Leblanc	170.62 \$ p	33.11 \$
Municipalité de St-Alphonse		13 275.56 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
PG Solutions		4 760.90 \$
Pièces D'autos M.G.A. Fils Inc.		17.72 \$
Premier Tech		2 309.85 \$
Remises gouvernementales		8 784.34 \$
Télécommunication de L'Est		68.81 \$

228-10-2021

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR NOVEMBRE 2021

Considérant qu'à la résolution 263-12-2020, le Conseil a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021 ;

Considérant que le Conseil souhaite modifier le jour établi pour la séance de mois de novembre;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire de novembre soit le 22 novembre 2021 à 19 heures au Centre communautaire plutôt que conformément au calendrier 2021.

Qu'un avis public du contenu du présent changement soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Par le fait même, la résolution 263-12-2020 est modifiée en conséquence.

229-10-2021

AUTORISATION POUR SIGNER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que le maire monsieur Gérard Porlier ou le maire suppléant, monsieur Steven Allain et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Duguay Cormier ou madame Christine Henry secrétaire-trésorière adjointe soient et sont autorisés à signer les chèques, documents ou autres engagements pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse (deux signatures requises) avec la Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs. La présente résolution modifie la résolution numéro 126-06-2021 à ce sujet.

230-10-2021

OMH PROGRAMME SUPPLÉMENT LOYER ET VERSEMENTS 2021

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers de verser à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alphonse un montant provisoire de 549.00 \$ représentant 10% du coût du supplément au loyer pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et 1 836,00 \$ représentant le solde de 10% du déficit que notre municipalité doit absorber pour l'année 2021 selon le rapport d'approbation – budgets 2021 en date du 11 décembre 2020 pour un total de 2 385,00 \$.

231-10-2021

ESPACE MUNI – ADHÉSION

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion à Espace MUNI pour l'année 2021-2022 au coût de 90,83\$ taxes incluses.

232-10-2021

RESSOURCE PARTAGÉE EN GESTION DES ENJEUX ANIMALIERS – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MAMH

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a pris connaissance du guide concernant le Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC Avignon, désirent présenter un projet de partage de ressource en Gestion des enjeux animaliers dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE la MRC Avignon a proposé d'être responsable du dépôt de la demande de financement auprès du MAMH et d'assumer la gestion de la ressource partagée en gestion des enjeux animaliers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- La municipalité de Saint-Alphonse s'engage à participer au projet de partage de ressource en gestion des enjeux animaliers et à en assumer une partie des coûts selon la répartition qui sera définie entre toutes les municipalités participantes au projet et la MRC ;
- Le Conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale ;
- Le Conseil accepte la proposition de la MRC Avignon d'agir à titre d'organisme responsable du projet et d'assumer la gestion de la ressource partagée en gestion des enjeux animaliers.

233-10-2021

TRAPPAGE DE CASTORS

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de verser 500.00\$ à Simon Bujold en frais de déplacement pour le trappage de castors durant la période du 26 mai 2021 au 25 septembre 2021 conformément au permis de gestion de la faune.

234-10-2021

.....
DEMANDE DU DOMAINE DES CHUTES DU RUISSEAU CREUX – EAUX USÉES

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que pour donner suite à la demande du 24 août 2021, la Municipalité accepte d'assumer le coût pour l'élimination des eaux usées de la toilette compostable du site de l'accueil du Domaine des chutes du Ruisseau Creux qui sera effectué par la compagnie Location Moreau estimé à ± 350\$ pour la saison touristique 2021.

235-10-2021

.....
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers et adopté que le Conseil municipal de Saint-Alphonse approuve les dépenses d'un montant de 8 164,94 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

.....

236-10-2021

DEMANDE DE LA MAISON DES JEUNES LE REFLET

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une aide financière de 1 000,00 \$ pour souligner la 24^{ème} édition de la Semaine des maisons des jeunes pour la mise en place d'activités qui s'adressent à toute la population dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet « Festivals et événements municipaux » 2021.

.....

237-10-2021

PROTOCOLE D'ENTENTE – SERVICE RÉGIONALISÉ POUR RECYCLAGE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise le maire, monsieur Gérard Porlier et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Duguay Cormier à signer pour et au nom de la municipalité avec les MRC de Bonaventure et Avignon le protocole d'entente intermunicipale concernant un service régionalisé de «Collecte, transport, traitement des matières recyclables APO 2021-2024 (39 mois)».

.....

238-10-2021

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

239-10-2021

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 40.

Gérard Porlier
Maire

Annick Duguay Cormier,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....